L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 13 DECEMBRE 1894.

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Il constaté par les présentes que, le 7me jour de septembre 1894, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes et chiffres suivants, savoir:

Mme Violet S. Hyams vs son mari.—No 43,218 —Division D.

Sur la motion de messieurs Lazarus, Moore & Luce, avocats de la plaignante et sur la production à la Cour de preuves valables de la demande de la plaignante. Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement provisoire définitif rendu dans cette affaire contre le défendeur le 31 juillet 1894 soit maintenant confirmé et fait final et qu'en conséquence, il y ait jugement de divorce de la plaignante, Mme Violet S. Hyams et contre le défendeur Henry Hyams, son époux pour les moins de deux mille huit cent soixante-sept dollars et 35 sous avec reconnaissance de son hypothèque et privilège tacite sur tous les biens appartenant au dit Henry Hyams. Et il est de plus ordonné, adjugé et décrété que la communauté de gains existant entre la dite plaignante Mme Violet S. Hyams et son époux Henry Hyams soit dissoute, et qu'elle est déclarée séparée de biens, et d'avoir la capacité et l'autorité de contracter, d'acquérir et aliéner des biens et de faire et exécuter les affaires comme si elle était une femme seule.

Jugement rendu le 7 septembre 1894.

Jugement signé le 12 septembre 1894.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai mis ma signature et apposé le sceau de ladite Cour, en la Ville de la Nouvelle-Orléans, ce 13e jour de septembre de l'an mil de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

ONOFRE TRIAY, Député-Greffier.
8 déc—9 12 16

PAR LE CONSTABLE.

Wise Kottwitz Commission Co. Ltd vs Mme Vente Léon Lamothe. Le présent vs la même.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 21,547 et 21,548—Ex verto de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Hewet, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, à procéder à la vente à l'enchère publique, au magasin du défendeur, nouveau No 305 rue St Charles entre Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 13 décembre 1894, à 11 heures A M, de la propriété ci-après décrite à savoir: Un coffre fort de Hall Standard, un lot de meubles de bureau et un lot de vins et liqueurs, etc., etc. Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 28 nov—26—5 13 déc

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Edward Harvey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,515—Division B—Attendu que Alfred Harvey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Harvey, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
12 déc—12 16 21

Succession de John R. Watson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44 512—Division C—Attendu que J. B. Vine, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Miss Margaret Jane Thomas, alias Orland, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
12dec—12 16 21

Succession de Adrien Cassard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 44 130—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Gabrielle Cassard, veuve d'Adrien Cassard, exécutrice testamentaire de feu Adrien Cassard, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Gr er.
9 déc—9 13 16

Succession de Frank Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,467—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Mary Muller administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
7 déc—7 11 16

Succession de Thomas Grace.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,066—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Catharine E. Williamson, veuve de J. H. Peyton, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
8 déc—8 12 16

C. V. Kaufman vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 44,141—Division F—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par C. V. Kaufman, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
8 déc—8 12 16

Succession de Charles P. McGann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 18,811—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary F. Tobin, exécutrice dat mamentaire de McGann de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
7 déc—7 11 16

Succession de John Henry Lamothe.

Vente de Leon Lamothe, présent vs la même.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 21,547 et 21,548—Ex verto de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Hewet, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, à procéder à la vente à l'enchère publique, au magasin du défendeur, nouveau No 305 rue St Charles entre Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 13 décembre 1894, à 11 heures A M, de la propriété ci-après décrite à savoir: Un coffre fort de Hall Standard, un lot de meubles de bureau et un lot de vins et liqueurs, etc., etc. Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 28 nov—26—5 13 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vendredi, le 21 décembre 1894.
Succession de Gustave Bockenhegan.

Groceries, Vins, Liqueurs, Bois, Charbons, un lot de meubles de maison et une action du Enterprise Rifle Club.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 120, nouveau numéro 621, rue Commune—LE MERCREDI, 9 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'et conformément à un jugement de 4 le 4 décembre 1894, tenu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Conditions—Comptant.
11 déc—11 15 16 18 19 20 21.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Sophie Hahn, (née Stengel)
Mercredi le 9 janvier 1894. Propriété à Carrollton.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 120, nouveau numéro 621, rue Commune—LE MERCREDI, 9 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'et conformément à un jugement de 4 le 4 décembre 1894, tenu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un terrain fait de terre, désigné par le No 5, aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième (7) District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Jefferson, Pion, Cinquième, lequel lot mesure 30 pieds de face, rue Claiborne, sur une profondeur de 120 pieds, et les lignes parallèles.

Conditions—Un dépôt de 10 pour cent du prix sera requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Fred. Dubal, notaire (membre du Masonic Temple) aux frais de l'acquéreur.

9 déc—9 19 26—janv. 2 6 9

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Les jolies et productives
RÉSIDENCES DOUBLES,
Nos 80 et 80 1/2 et 82 et 82 1/2
rue Clouet,
Entre les rues Dauphine et Bourgogne.
Succession de Mme Amanda Taylor.
No 44,142—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 15 janvier 1895, à midi, à la Bourse d'Encan de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, en vertu et conformément à un jugement rendu le 19 octobre 1894, et signé le 20 novembre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'encan, en cette ville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, les lots de terre suivants, savoir: Le lot "A" commence à une distance de 77 pieds de la rue Dauphine, et mesure 47 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Clouet, sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de 110 pieds; et est composé d'un lot original No 5 et de 16 pieds 9 pouces et 4 lignes qui touche le lot original No 6, et le lot "B" touche au lot "A", sur le côté vers la rue Bourgogne et mesure 33 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Clouet sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 110 pieds et est composé de 8 pieds 9 pouces et 4 lignes du lot original No 6, et le tout du lot original No 7 se touchant.

Dans un district très populeux, près des chars d'électrique et jouissant des avantages, ces propriétés de choix seront vendues séparément.

Conditions—Un tiers ou plus ou le tout comptant, au gré des acquéreurs, le reste, s'il y a, à un et deux ans de crédit, avec billets spécialement garantis par hypothèque, privilège et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, et toutes les autres clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 pour cent du montant du prix de leur enchère sera requis pour les ventes.

Actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 déc—9 16 23 30—janv 6 13 à date

PAR WM. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de Liquidation.
PROPRIÉTÉ COMMERCIALE DE VALEUR
Dans le Deuxième District.
—Occupée par le—
Commercial Cooperage Co., Limited,
De face à la Promenade Carondelet, entre Johnson et Prieur.
—Aussi—
Un îlet entier de Terre,
De face à la Promenade Carondelet, entre les rues St-Pedo et Gayoso.
Dans l'affaire de John H. Murray vs Commercial Cooperage Co., Ltd.
Jeudi, le 10 Janvier 1895.

PAR WM P. CURTIS, Encanteur.—Bureau, No 9 rue Carondelet. — JEUDI, le 10 janvier 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 627 et 629 (nouveaux numéros 629 et 631) rue Commune, entre St Charles et Camp, en vertu d'un ordre de l'Honorable Joseph H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 3 décembre 1894, dans l'affaire intitulée, Succ. de John H. Murray vs. Commercial Cooperage Co., Ltd. No 44,317 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, faisant face à la Promenade Carondelet, dans l'îlet No 251, borné par les rues Johnson, Prieur et St-Pierre; les dits lots mesurent chacun 32 pieds 2 pouces et 5 lignes à la Promenade Carondelet, 32 pieds 6 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, et 121 pieds 10 pouces de profondeur du côté du fondeur entre les dits lots 4 et 5, et 116 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur entre les dits lots 4 et 6. Les susdits terrains consistent de deux vastes cottages en bois à deux étages, large hangaid, tout s'y touchant, la bâtisse principale faisant face à la Promenade Carondelet est recouverte en ardoise; la bâtisse dans le fond à la hangard sont recouverts en fer cerin gal. Il y a deux caves, un chip burner dans la cour. Toutes les susdites bâtisses sont en bonne condition

2° Deux lots de terre entier et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la promenade Carondelet, les rues St-Pedo, Gayoso et Prieur, lots, mesurant 282 pieds 7 pouces et 11 lignes de face sur la promenade Carondelet et 281 pieds 4 pouces et 4 lignes de face rue Saloudo, et 282 pieds 11 pouces et 9 lignes de face rue Toulouse et 4 pouces de face rue Gayoso, renfermant 18 lots lots de terre numérotés de un à dix-huit inclusivement, et désignés sous les No 460.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelle; l'acquéreur déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant John T. Michel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 déc—9 16 23 30—6 10 janv.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de Liquidation,
—TOUT L'ATTIRAIL—
Complet et de valeur de la fabrique de Tonnelleries de la "Compagnie Limitée de la Tonnellerie Commerciale,"
—Située sur la—
1. Promenade Carondelet et la rue Fleur.
2. Sur le bord du Canal, entre les rues Dorgenois et Prieur.
3. Sur le site Barnet Mill près la rue Rochelaye.
4. Sur les Champs-Elysées, coin Chartres.
5. Sur la rue Decatur, coin Conti.

Deuxième District.

Consistant en un assortiment complet de matériel et d'outils de tonnellerie, douves, perches pour faire des cercles de brils, tonneaux, barils et petits barils, wagons, camions, charrettes et mulets, meubles de bureau, etc

LUNDI, LE 17 DECEMBRE,

Et les jours suivants, jusqu'à la fin de la vente. Commençant à la fabrique sur la Promenade Carondelet et la rue Prieur,

A 10 HEURES PRECISES.

Dans l'affaire de John H. Murray vs "The Commercial Cooperage Co., Ltd."

No 44,317—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

Il sera vendu à l'encan, LUNDI, le 17 décembre 1894, commençant à la fabrique, Promenade Carondelet et la rue Prieur, et se continuant tous les jours jusqu'à la fin de la vente, dans l'ordre des divers articles susmentionnés, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 3 décembre 1894, dans l'affaire de John H. Murray vs. Commercial Cooperage Co., Ltd. No 44,317 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, faisant face à la Promenade Carondelet, dans l'îlet No 251, borné par les rues Johnson, Prieur et St-Pierre; les dits lots mesurent chacun 32 pieds 2 pouces et 5 lignes à la Promenade Carondelet, 32 pieds 6 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, et 121 pieds 10 pouces de profondeur du côté du fondeur entre les dits lots 4 et 5, et 116 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur entre les dits lots 4 et 6. Les susdits terrains consistent de deux vastes cottages en bois à deux étages, large hangaid, tout s'y touchant, la bâtisse principale faisant face à la Promenade Carondelet est recouverte en ardoise; la bâtisse dans le fond à la hangard sont recouverts en fer cerin gal. Il y a deux caves, un chip burner dans la cour. Toutes les susdites bâtisses sont en bonne condition

2° Deux lots de terre entier et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la promenade Carondelet, les rues St-Pedo, Gayoso et Prieur, lots, mesurant 282 pieds 7 pouces et 11 lignes de face sur la promenade Carondelet, et 281 pieds 4 pouces et 4 lignes de face rue Saloudo, et 282 pieds 11 pouces et 9 lignes de face rue Toulouse et 4 pouces de face rue Gayoso, renfermant 18 lots lots de terre numérotés de un à dix-huit inclusivement, et désignés sous les No 460.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelle; l'acquéreur déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant John T. Michel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 déc—9 16 23 30—6 10 janv.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
SANS RESERVE.
LA PROPRIÉTÉ A DEUX ETAGES
Et Magasin de Valeur,
No 297 RUE ST-THOMAS,
Entre les rues St-Jacques et Félicité.
—Et le—
Cottage-Résidence DE CHOIX.
No 38 RUE LAUREL.
Entre les rues St-André et Ste-Marie.
Mme Catherine Von Droskowsky et son époux vs Nicholas Vogelsanger et als.
No 43,687.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 18 décembre 1894, à midi à la Bourse d'Encan de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 19 octobre 1894, et signé le 25 octobre 1894, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 18 novembre 1894, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1° Le désirable magasin et résidence en bois à deux étages recouvert en ardoises, No 297 rue St-Thomas, entre St-James et Félicité, contenant un vaste magasin avec vitrine, trois chambres et large passage briqueté, hangars, deux citernes et large cour à l'arrière, et au grem ez salon et trois chambres. Le terrain est décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan dressé par Th. Restingal, voyer, le 28 mai 1875, et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Thomas, entre les rues St-James et Félicité, sur 137 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un résidence de choix en bois à deux étages, No 38 rue Laurel entre St-André et Ste-Marie, contenant 6 chambres et cuisine détachée, citerne, grande cour à l'arrière, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-André, Ste-Marie, Laurel et Annunciation, formant partie du lot de terre désigné par le No 40 du dit îlet laquelle portion de terre mesure 30 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Laurel sur 150 pieds de profondeur sur la ligne des lots 18, 19 et 20, et 150 pieds 6 pouces sur la ligne de la rue Espluna jusqu'à la ligne du lot No 40.

Dans un quartier tranquille et à proximité d'églises, écoles et lignes de chemins de fer. Louée à raison de $72 par an.

Conditions—Comptant; 20 pour cent comptant du prix d'achat pour le terrain.

Actes de vente, pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

17 nov—17 18 23—déc 2 9 16 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.
Lots de terre de valeur pour bâtir, près de l'avenue Canal et des rues Genois, Gasquet et Palmyre.
Succession de Joseph A. Burk.
No 33,354—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 23 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, daté le 27 novembre 1894, dans l'affaire intitulée succ. de Joseph A. Burk, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les améliorations consistent en une résidence en brique à deux étages, large cour à l'arrière, dépendances, couverte en ardoise, portant les numéros municipaux 228 et 230 rue Commune, située de la rue, entre Genois et Gasquet, donnant sur la rue Genois et Gasquet; mesurant 32 pieds 6 pouces de face sur la rue Gasquet par 108 pieds de profondeur et de face sur la rue Genois et les dits lots Nos 2, 3 et 4 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Gasquet par 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot No 21 forme l'encoignure des rues Palmyre et Génois, mesurant 22 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre sur 108 pieds de profondeur et à la rue Génois, et les dits lots Nos 18, 19 et 20 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Palmyre sur 108 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. A un vestibule seulement de l'avenue Canal et dans un vestibule s'améliorant.

Conditions.—La moitié comptant et le balance à un crédit de 1 et 2 ans en deux billets des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur. Les acquéreurs devront faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Fahey, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

2 déc—2 9 16 23 30 au 2 jan

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente pour Effectuer un Partage entre les Héritiers.
F. Saunels vs A. Saunels et als.
No 43,464—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Nos 228 et 230 rue Commune, entre Dryades et Remparts, et le No 139 rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne

Aussi 3 Actions du Stock-Capital de la New Orleans Insurance Association.

PAR DANZIGER & STERN, D. DANZIGER, encanteur—Bureau, No 59, D. DANZIGER—MARDI, 18 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 12 novembre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, pour effectuer un partage, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Nos 228 et 230 rue Commune.

Un certain lot de terre, aussi avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages qui y trouvent, y ayant droit ou y appartenant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet portant le numéro municipal 268, borné par les rues Commune, Dryades, (autrefois Philippe) Remparts, (autrefois Cirque) et Gravier; le dit lot de terre commence à une distance de soixante trois pieds onze pouces et demi lignes de l'angle du point d'intersection des rues Dryades et Commune ou à une distance de cent cinquante cinq pieds sept pouces et sept lignes de l'angle des rues Remparts et Commune et mesure trente huit pieds six pouces de face sur la rue Commune, la même mesure en arrière; et une profondeur de cent cinquante-neuf pieds, dit pouces et demi lignes entre lignes égales et parallèles, le tout ainsi que le montrent et d'après un plan et certificat de voyer Th. Restingal, voyer de la ville, en date du 24 novembre 1892, et annexés à un acte de correction et de rectification passé par devant Rouen, notaire, le 28me jour de novembre 1892.

Les améliorations consistent en une résidence en brique à deux étages, large cour à l'arrière, dépendances, couverte en ardoise, portant les numéros municipaux 228 et 230 rue Commune, située de la rue, entre Dryades et Gravier, donnant sur la rue Commune; mesurant trois pieds de face à la rue Commune sur 105 pieds de profondeur et de face sur la rue Gravier et les dits lots Nos 2, 3 et 4 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Gravier par 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot No 21 forme l'encoignure des rues Palmyre et Génois, mesurant 22 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre sur 105 pieds de profondeur et à la rue Génois, et les dits lots Nos 18, 19 et 20 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Palmyre sur 108 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. A un vestibule seulement de l'avenue Canal et dans un vestibule s'améliorant.

Conditions.—La moitié comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en deux billets des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur. Les acquéreurs devront faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Actes de vente pardevant James Fahey, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

2 déc—2 9 16 23 30 au 2 jan

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Benjamin F. Pest, administrateur de la succession de Lorenzo Post et individuellement vs Mme Joseph Ames, épouse de Frederick W. Ames et als. No 43,575, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Bonbic cottage enjolivé, 338 et 340 rue N. P. nathin.

Une double ligne de chars électriques passant devant la porte.

A proximité des écoles, des églises et lieux d'amusement et du nouveau dépôt I. C.

A Miss. V. R. R.

Jeudi, le 3 janvier 1895, à midi.

LA BOURSE DES ENCANTEURS Nos 629 et 631 rue Commune. A midi, le JEUDI, 3 janvier 1895, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Division B de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de E. F. Post, daté le 26 novembre 1894 et plus tard à un jugement rendu le 21 novembre 1894 et plus tard encore le 27 nov. 1894 par l'Hon. T. A. Monroe, juge de la Division C de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée Benjamin F. Post, administrateur de la succession Lorenzo Post, et individuellement vs Mme Josephine Ames, épouse de Frederick W. Ames et al., les deux ordres on jugement adressés à M. Bayne, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les servitudes y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Clio, Erato, Liberté, désigné comme lot No 2 sur un plan du dit lot et propriété déposé en la bureau de C. O. Roché, district judiciaire de cette ville; le dit lot mesure, commençant à une distance de 114 pieds 4 pouces 3 lignes du coin des rues Franklin et Erato, 29 pieds de face rue Franklin sur 112 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions. Le tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Benjamin Cry, notaire, aux frais de l'acquéreur. Plan à M. Bayne.

BAYNE & ONORATO.

Propriétés foncières, hypothèques et placements d'argent, 622 rue Gravier.

29nov—29 30—déc 2 3 9 10 16 17 23 24 30 31 —janv 1 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Mme Elizabeth Byrne, veuve de Louis Palms.

Jeudi le 27 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, à côté de la Banque Nationale d'Etat.

Charmante résidence à l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue Dupré, avec une double voie de chars électriques devant la porte.

Cottage dans le Deuxième District, No 220 rue Miro, (rapportant un bon loyer).

Résidence-cottage, No 591 (ancien numéro) rue Nord Claiborne et des Champs Elysées, dans le Troisième District, louée à raison de $13 par mois, avec une double voie de chars électriques devant la porte.

Deux splendides terrains rue Cadiz, dans le Sixième District, avec bâtisses sur lesdits terrains, et le cottage double avec deux étages dans le fond, Nos 627 et 629 (anciens numéros) rue Constance près de l'avenue de la Louisiane.

Loué à raison de $10 par côté

Toutes les taxes, y compris celles de 1894, sont payées.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. Division H.—No 43,144.—En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Division H de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 20 novembre 1894, adressé à J. L. Onorato, Encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, le JEUDI 27 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Magnolia, Lafayette et Foy, désigné par le No 9 sur un plan fait par S. Brieg et voyer général, le 28 décembre 1886, annexé à un inventaire dans la succession d'Henry De Kroft à l'étude de C. Pollock, ancien notaire, en date du 23 février 1857; le dit lot mesure trente six pieds onze pouces et une ligne de face à la rue Foy, sur cent vingt-deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur. Les améliorations consistent d'une résidence simple en bois de deux étages, contenant des galeries sur la façade et de côté, salon, salle à manger, cuisine, chambre à coucher derrière la cuisine, deux chambres au-dessus, cour, hangard des galeries sur la façade et de côté, salon, salle à manger, cuisine, gar, chambre à repasser, citerne, lieux d'aisance, etc., etc., et un petit cottage en bois de deux pièces, cuisine, etc., et un hangard, avec chambres au-dessus, allée de côté et local à d'excellentes locataires pour $15 par mois chaque où.

Conditions.—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie; les acquéreurs devront faire un dépôt de 20 pour cent du prix de leur enchère au moment de la vente et de payer pour l'acte de vente, pardevant revd. Adolph, notaire, et savoir-mort les droits de 1894.

Voyez les plans à la Bourse.

BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières, hypothèques et placements d'argent, 621 rue Gravier, à côté de la Banque Nationale de Whitney.
21 nov—21 22 23 24 25 26—déc 6 13 20 27

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Venant d'être reçu de France des premières maisons, des fantres et autres articles pour le trade et le public, et toutes les dernières nouveautés, je donne mes attention personnelle, plus de toute sans d'ex périence. Spécialités pour les accords de pianos, réparations et pianos à vendre.
30 nov—

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.
Jugements, Réclamations, Etc.
The Lambou & Noël Lumber & Manufacturing Co., Limited et al.
vs.
Home Brewing Company.
No 39,571—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau, No 128 (ancien numéro 14) rue Carondelet.—LUNDI, 17 décembre 1894, à 10 heures A. M., à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue de la Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 3 décembre 1894, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un lot de réclamations, jugements, actifs de la Compagnie, procès, etc, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
8 déc—6 7 16 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Grande Vente à l'Encan
D'OBJETS EN GAGE,
CHEZ Mme Vve J. ANGLADE,
Coin des rues Conti et Bourbon,
LUNDI, 17 Déc., à 11 heures,

Et continuera jusqu'à ce qu'on ait disposé du tout, et comptoir on un grand assortiment varié tels que—

Riches solitaires, boucles d'oreilles, bruches, bagues, épingles, etc., en diamants.

Montres en or des meilleures manufactures américaines, anglaises, suisses, françaises et autres.

Montres en argent des fabriques les plus célèbres, tout à deux coups revolvers, bagues en or, épingles, brosches, argenterie, plaqué, pendules, cadenas en grenat, châtelaines, chaînes et tout espèce d'autres articles riches imaginables avant de trop longs à énumérer.

Conditions—Comptant sur les lieux.
8 déc—6 7 16 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Grande Vente à l'Encan
D'OBJETS EN GAGE,
CHEZ Mme Vve J. ANGLADE,
Coin des rues Conti et Bourbon,
LUNDI, 17 Déc., à 11 heures,

Et continuera jusqu'à ce qu'on ait disposé du tout, et comptoir on un grand assortiment varié tels que—

Riches solitaires, boucles d'oreilles, bruches, bagues, épingles, etc., en diamants.

Montres en or des meilleures manufactures américaines, anglaises, suisses, françaises et autres.

Montres en argent des fabriques les plus célèbres, tout à deux coups revolvers, bagues en or, épingles, brosches, argenterie, plaqué, pendules, cadenas en grenat, châtelaines, chaînes et tout espèce d'autres articles riches imaginables avant de trop longs à énumérer.

P. S.—Les diamants seront vendus de 1 à 2 heures P. M.

Conditions—Comptant.
SPEAR & ESCOFFIER, Encanteurs,
155 rue de la Commune.
13 déc—

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.
Interdiction de John T. Brentford.
No 42,390—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 128 (ancien numéro 14) rue Carondelet—LUNDI, 12 décembre 1894, à midi, à la Bourse des